

Déclaration contre la réforme du collège
Présentée au Conseil Pédagogique du collège du Moulin - Grande-Synthe
le jeudi 3 décembre 2015

Nous, enseignants du collège du Moulin, manifestons notre opposition au projet de réforme du collège qui doit s'appliquer à la rentrée 2016 et en demandons son retrait.

Nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires de cours. Cela va représenter une perte comprise entre 198 et 486 heures pour chaque élève sur 4 ans.

Nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4.

Nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements.

Nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'accroître les inégalités entre collèges, les mettra en concurrence et nuira aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité.

Nous refusons la suppression des options (latin, DP3), des sections européennes et des dispositifs bilangues qui sont pourtant des ouvertures sur le monde et des facteurs d'épanouissement pour tous nos élèves.

Nous refusons la fragilisation du latin, qui, si cette réforme s'applique, perdra 1h par semaine et par niveau de la 5^{ème} à la 3^{ème} (soit 144 heures pour l'élève sur 3 ans).

Nous refusons pour le latin, la perte de son statut de discipline.

Nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5^{ème} avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein de notre établissement.

Nous refusons la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de sixième et le flou qui accompagne les répartitions horaires en SVT, Physique-Chimie et Technologie.

Nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale, regroupés sur la même ligne de la grille horaire.

Nous refusons la suppression des deux heures d'accompagnement en plus des horaires disciplinaires en classe de sixième qui risque de se répercuter sur le volume horaire en français et en mathématiques à la rentrée 2016.

Nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par cette réforme.

Nous refusons l'interdisciplinarité et l'accompagnement personnalisé imposés sur les heures de cours disciplinaires.

Nous refusons l'absence de temps de concertation dans nos emplois du temps pour nous permettre d'élaborer les projets interdisciplinaires.

Nous refusons l'inflation à venir du nombre de réunions et de conseils, y compris avec l'ensemble des écoles rattachées à notre établissement, pour tenter de mettre en place cette réforme.

Nous refusons le système de formation imposé et hors temps scolaire des personnels prévu par le Ministère pour la mise en place de cette réforme.

Nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement.

Nous refusons une réforme qui ne vise que des économies budgétaires au détriment de la qualité de l'instruction et de l'éducation des élèves.

Une réforme du collège est nécessaire, mais elle ne peut se faire contre les personnels qui devront la mettre en œuvre. Nous demandons une réforme du collège qui permette une réelle prise en compte des difficultés des élèves à l'entrée en sixième, une réforme qui permette à chaque élève d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités tout au long de sa scolarité au collège et non une réforme qui contribuera à augmenter les inégalités tout en cherchant à niveler par le bas !